

Formation

# Initiation à l'animation de groupe en promotion et éducation pour la santé

**Dates de la session :**

10 Fév et 11 Fév 2025

**Format & durée :**

Présentiel

2 jours - 14 heures

**Lieu :**

07 - Ardèche

CC Gorges de l'Ardèche

**Horaires :**

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**Groupe :**

10 à 15 personnes

**Intervenant.e.s :**

A. GABRIEL-ROBEZ et F. GUICHARD, formatrices PS ARA

**Tarif :**

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.

**Contact pédagogique :**

adeline.gabriel.robez@promotion-sante-ara.org - 04 75 64 46 44

**Contact administratif :**

contact07@promotion-sante-ara.org - 04 75 64 46 44

**S'inscrire**

Date limite 8 janvier 2025 dans la limite des places disponibles.

Méthodes et concepts

Cette formation vous propose une première approche de l'animation dans le cadre de la promotion et de l'éducation pour la santé. Qu'est-ce que l'animation d'un groupe ? Pour quelle finalité ? Comment se préparer pour mener à bien une animation ? Vous aurez l'occasion de découvrir, par l'expérimentation dans un cadre sécurisé et bienveillant, différentes techniques d'animation et de réfléchir à leur application dans votre pratique.



## Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Favoriser la dynamique de groupe en prenant en compte ses caractéristiques
- Identifier les postures favorables à l'animation de groupe
- Construire une animation en choisissant des techniques adaptées à ses objectifs
- S'approprier des techniques d'animation



## Profils des participants

Tout professionnel ou bénévole du champ social, sanitaire, médico-social ou éducatif (Education nationale, éducation populaire, à l'environnement...), susceptible de mettre en place des projets ou des actions collectives en lien avec la santé **situé sur le territoire de la communauté de communes Gorges de l'Ardèche.**

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements.



## Pré-requis

Avoir un projet d'animation collective en lien avec la santé, déjà existant ou à venir.



## Programme

### Jour 1 : Dynamique de groupe et posture

#### Dynamique de groupe :

- Favoriser la dynamique du groupe : faire émerger et prendre en compte les besoins et les ressources du groupe, faire émerger les représentations des participants
- Identifier les déterminants et mécanismes de la dynamique de groupe

#### Posture d'animateur et relation éducative :

- Identifier les postures favorables en éducation pour la santé
- Déterminants de la motivation et de l'engagement
- Définir l'animation participative : principes, objectifs, rôles de l'animateur
- 

### Jour 2 : Construction et mise en pratique

#### Construire une animation :

- Utiliser une méthodologie pour construire une animation
- Choisir des techniques d'animation en fonction des objectifs pédagogiques

## Animation en pratique :

- Expérimenter différentes techniques d'animation par le biais de mises en situation
- Identifier les freins et leviers dans l'animation collective en santé



## Modalités pédagogiques

### Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.

Démarche participative qui alterne apports théoriques, travaux de groupes et mises en situation. Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet.



## Suivi et évaluation

**Evaluation des acquis** : questionnaire d'autopositionnement avant et après la formation, travaux de groupe, mises en situation, quiz participatif, auto-évaluation pendant la formation.

**Suivi de la formation** : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.

**Evaluation de la formation** : questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.



Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes – N° de SIREN : 323 390 161  
Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Cet enregistrement ne vaut pas  
agrément de l'Etat.  
Version du 15/11/2024